Donner un bien immobilier

Une donation immobilière se prépare à partir du titre de propriété, de la valeur du bien et des objectifs des personnes concernées.

Décrire la situation du bien

Apportez le titre de propriété et une estimation. Précisez si le bien est occupé, loué, en indivision ou grevé d’un prêt.

Préciser les droits à transmettre

Si vous souhaitez conserver l’usage ou les revenus du bien, demandez une comparaison entre pleine propriété et démembrement appliquée à votre projet.

Faire préciser les frais

Demandez une ventilation entre droits de donation, frais de publicité foncière et coût de l’acte.

Exemple fictif

Une propriétaire veut transmettre son appartement tout en continuant à l’occuper. Elle apporte le titre et demande comment organiser les droits de chacun.

Préparer votre rendez-vous

Cochez les pièces disponibles et notez ce qu’il reste à demander à l’étude.

[ ]	**Titre et situation**	Titre de propriété, estimation et informations sur l’occupation ou le bail.
[ ]	**Financement**	Prêt en cours, sûretés éventuelles, autres propriétaires et quotes-parts.
[ ]	**Transmission**	Indiquez si vous souhaitez continuer à habiter le bien ou à en percevoir les loyers.

Question à poser

Quelles conséquences chaque scénario aurait-il sur l’usage, les charges et une revente future ?

Notes pour le rendez-vous

_____

_____

_____

Sources et repères

Référence du guide

Notaires de France · Clauses d’une donation

Informations générales pour préparer l’échange. Votre notaire vérifie les règles et les pièces applicables à votre situation.